

Paris, le 2 février 2023

Après une année 2021 de rattrapage, l'assurance vie a retrouvé en 2022 son niveau d'avant la crise sanitaire avec 144,4 milliards d'euros de cotisations.

- En décembre 2022, les cotisations en assurance vie s'établissent à 12,8 milliards d'euros et la collecte nette à +0,3 milliard d'euros.
- Sur l'année 2022, les cotisations en assurance vie s'établissent à 144,4 milliards d'euros et la collecte nette atteint +14,3 milliards d'euros.
- Le plan d'épargne retraite (PER) séduit 1,3 million de nouveaux assurés en 2022, ayant versé 18,7 milliards d'euros.

En décembre 2022, les cotisations en assurance vie s'établissent à 12,8 milliards d'euros et la collecte nette reste en territoire positif

En décembre 2022, les cotisations en assurance vie s'établissent à 12,8 milliards d'euros, soit le montant le plus élevé enregistré depuis mars. Les cotisations en unités de compte (UC) s'élèvent à 6,1 milliards d'euros, ce qui représente 48 % des cotisations versées.

Les prestations s'établissent à 12,5 milliards d'euros sur le mois de décembre 2022, dont 2,6 milliards d'euros en UC. En conséquence, la collecte nette se situe en territoire positif, à +0,3 milliard d'euros. La collecte nette s'élève à +3,5 milliards d'euros en UC.

Sur l'ensemble de l'année 2022, les cotisations en assurance vie s'établissent à 144,4 milliards d'euros et la collecte nette à +14,3 milliards d'euros

Sur l'ensemble de l'année 2022, les cotisations s'établissent à 144,4 milliards d'euros, en baisse de 3 % par rapport à 2021. Après une année de rattrapage, les cotisations retrouvent en 2022 leur niveau d'avant la crise pandémique (144,6 milliards d'euros en 2019). La part des UC dans les cotisations s'établit à 40 % sur l'année, après 39 % en 2021.

Les prestations s'établissent à 130,1 milliards d'euros, en hausse de +3 %. En conséquence, la collecte nette s'établit à +14,3 milliards d'euros, dont +34,6 milliards d'euros en UC.

À la fin du mois de décembre 2022, les encours des contrats d'assurance vie s'établissent à 1 842 milliards d'euros.

Le marché des PER assurantiels confirme sa dynamique

En décembre 2022, les cotisations sur un PER assurantiel s'élèvent à 2,1 milliards d'euros, en progression de +11 % comparé au même mois de 2021, pour 120 000 nouveaux assurés (+8 %). La collecte nette s'élève à +2,0 milliards d'euros sur le mois de décembre, en hausse de +212 millions d'euros par rapport à décembre 2021.

Il faut ajouter à ces chiffres les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers un PER qui ont représenté en décembre 8 000 nouveaux assurés pour 327 millions d'euros.

Sur l'ensemble de l'année 2022, on compte 1,3 million de nouveaux assurés et 18,7 milliards d'euros de versements, dont 8,8 milliards d'euros de cotisations (+30 % par rapport à 2021) et 9,9 milliards d'euros de transferts d'anciens contrats d'épargne retraite (+14 %). La collecte nette des PER s'élève à +7,4 milliards d'euros, en hausse de +1,7 milliard d'euros. À fin décembre, les PER assurantiels comptabilisent 3,8 millions d'assurés pour 48,4 milliards d'euros d'encours, dont 45 % correspondent à des UC.

À fin septembre 2022¹, 6,5 millions de personnes détenaient un PER pour un encours de 73 milliards d'euros. Hors transferts d'anciens contrats, l'encours s'élève à 16,5 milliards d'euros. Les entreprises d'assurance représentaient à cette date 91 % de ces encours (59 % en tenant compte des transferts).

Selon **Franck LE VALLOIS, directeur général de France Assureurs** : « La loi PACTE a autorisé le transfert d'un ancien contrat vers un contrat plus récent du même assureur tout en permettant à l'assuré de conserver l'antériorité fiscale de ce contrat. Au cours de l'année 2022, 331 000 contrats d'assurance vie ont été transférés dans ce cadre pour un montant total de 13,5 milliards d'euros. L'ampleur de ces transferts intra-assureurs a été rendue possible grâce aux engagements pris par les assureurs dans le cadre d'un accord de place pour renforcer encore l'attractivité du produit d'épargne préféré des Français. Ainsi, grâce à cette épargne longue, les assureurs peuvent contribuer à financer l'Etat et les entreprises de notre pays. ».

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 248 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

¹ Les données consolidées pour l'ensemble des acteurs du marché (assureurs, institutions de prévoyance, mutuelles et sociétés de gestion) sont connues avec un décalage de quelques mois.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Nadiera Caille
n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

Twitter : [@FranceAssureurs](#) | LinkedIn : [FranceAssureurs](#)